

COMITÉ TECHNIQUE
CE4 – Éclairage public

C4/8-A
22.04.2024

Prix indicatifs pour l'homologation de luminaires pour l'éclairage public et des
auxiliaires

Veillez trouver ici les prix indicatifs (hors TVA) pour l'homologation de luminaires pour l'éclairage public et les auxiliaires. Pour chaque dossier, une offre sera faite avec un prix sur mesure. Les prix peuvent différer des prix indicatifs en fonction du type d'appareil soumis.

L'homologation est faite selon la procédure C8/4.

Les tâches suivantes seront exécutées lors d'une homologation :

- Prendre contact avec le fabricant ou le distributeur ;
- Contrôle du dossier technique ;
- Rédaction, contrôle et publication du rapport 'checklist' ;
- Tâches administratives et facturation.

<u>Coûts administratifs</u>	320,00 €
------------------------------------	----------

Homologation de luminaires

Un nouveau luminaire LED	3.389,00 €
Un upgrade d'un luminaire LED	1.195,00 €
Une extension d'un luminaire LED: nouvelles dimensions du luminaire	508,00 €
Une extension d'un luminaire LED: nouvelle module LED (LED package)	508,00 €
Une extension d'un luminaire LED: nouvelle source d'alimentation LED (driver)	406,00 €

Certification de conformité d'auxiliaires

Un nouvelle source d'alimentation LED (driver)	1.865,00 €
Un upgrade d'une source d'alimentation LED (driver)	926,00 €
Une extension d'une source d'alimentation LED (driver): firmware update	406,00 €